

April 14, 2022

# “I Would, But the Union Won’t Let Me...”

## **Health and Safety always a critical issue for the Union.**

Recently senior management at IDRC has been explaining to union members that the Centre is interested in undertaking a mental health survey but has not proceeded because the Union will not allow for it.

It is true that in negotiations an employer under federal law cannot consult with employees about matters being discussed in negotiations without the Union’s expressed consent.

However our Local has made it clear on several occasions (with our Union’s support) that we would fully support a mental health survey prepared under the auspices of our joint Health and Safety committee. What’s more, a survey to better understand mental health issues in the workplace need not touch upon matters currently under discussion with our Union in negotiations.

Mental health is a matter of health and safety, something our Union takes very seriously.

Our Bargaining Team has notified IDRC in support of the repeated efforts made by our Local that we would support such an initiative. However to date our Local’s efforts have fallen on deaf ears.

## **Telework**

The Centre has announced the implementation of its Telework policy, a policy that was not consented to by our Union. We are consulting the Union’s legal counsel about this matter. Also there will be discussions over the coming days about steps we can take to challenge unilateral changes being implemented on employees in the context of telework. We’ll be sure to update as things progress.

We have dates set to resume negotiations later this month. In the interim, be sure to follow up with a member of our Local Executive or a member of our Bargaining Team – Mano Buckshi, Madiha Ahmed or Sean Burns – with any questions.



Public Service Alliance of Canada  
Alliance de la Fonction publique du Canada

# « Je le ferais, mais le syndicat ne me laissera pas... »

## **La santé et la sécurité demeurent des enjeux essentiels pour le syndicat.**

Récemment, la haute direction du CRDI a affirmé aux membres du syndicat que le Centre souhaitait entreprendre un sondage sur la santé mentale, mais que le projet avait avorté, faute d'avoir été approuvé par le syndicat.

Il est vrai qu'un employeur relevant de la loi fédérale n'a pas le droit de consulter son personnel sur des questions faisant l'objet de négociations sans le consentement explicite du syndicat.

Toutefois, notre section locale, avec le soutien du syndicat, a clairement exprimé à plusieurs reprises qu'un sondage sur la santé mentale préparé sous les auspices de notre Comité mixte de santé et sécurité recevrait son plein appui. De plus, il est possible de mener un sondage pour mieux comprendre les problèmes de santé mentale au travail sans traiter des questions négociées à la table.

La santé mentale est une question de santé et de sécurité, un sujet très important pour notre syndicat.

En soutien aux efforts répétés de notre section locale, notre équipe de négociation a réitéré au CRDI notre appui d'une telle initiative. Toutefois, jusqu'à maintenant, notre message est tombé dans l'oreille d'un sourd.

## **Télétravail**

Le Centre a annoncé la mise en œuvre de sa politique de télétravail, laquelle n'a pas été approuvée par notre syndicat. Nous consultons présentement notre conseiller juridique à ce propos. En outre, au fil des prochains jours, nous discuterons de ce que nous pouvons faire pour contester les changements imposés au personnel en matière de télétravail. Dès qu'il y aura du nouveau, nous vous en informerons.

Les négociations doivent reprendre au cours du mois. Entre-temps, si vous avez des questions, veuillez contacter la direction de notre section locale ou un membre de notre équipe de négociation : Mano Buckshi, Madiha Ahmed ou Sean Burns.

